

2. CHAMPIONNAT DE FRANCE AVENIRS

« TROPHEE MONIQUE PETIS »

- * Ce Championnat est réservée aux patineurs âgés de moins de 10 ans (au 1^{er} juillet précédant la compétition).
- * Médaille exigée : **Préliminaire.**
 - Seront sélectionnés aux championnats de France Avenirs :
 - **Les 24 premières filles**, et ex æquo si nécessaire, du classement Tournoi de France 1^{ère} division de la saison en cours.
 - **Les 12 premiers garçons**, et ex æquo si nécessaire, du classement Tournoi de France 1^{ère} division de la saison en cours.

Lors d'un championnat de France, si le club organisateur n'a pas de patineurs sélectionnés dans une des catégories (filles et/ou garçons), la CSNPA inscrira d'office le premier patineur licencié du club classé au Tournoi de France correspondant tant chez les filles que chez les garçons **après accord du club concerné.**

2.1 - PROGRAMME LIBRE

* Voir Règle ISU 520

Durée : 3'00 (+/-10 s)

L'exécution de ce programme doit refléter une certaine qualité de l'apprentissage des fondamentaux propres à la technique du patinage artistique en général et à la glisse en particulier.

Son format est un programme de patinage libre dont le contenu technique se **décompose obligatoirement et exclusivement de la manière suivante :**

MESSIEURS

Un programme bien équilibré comprenant :

- Un maximum de **cinq éléments sauts*** dont l'un doit être de type axel. Il peut y avoir **jusqu'à deux combinaisons ou séquences de sauts** dans le programme. **Seule une des combinaisons peut contenir trois sauts. Une séquence de sauts peut contenir n'importe quel nombre de sauts mais seulement les deux sauts les plus difficiles seront comptabilisés.**
- Une pirouette horizontale (5 tours en position horizontale, **variation possible**)
- Une pirouette assise changée de pied assise ou une pirouette horizontale changée de pied horizontale (4 tours + 4 tours, **variation possible**)
- Une pirouette **combinée avec ou sans changement de pied** (minimum huit tours).
- Au maximum deux suites de pas de nature différente **ou une suite de pas et une séquence de spirales.**

* Attention un saut ne peut pas être exécuté plus de deux fois dans le programme

DAMES

Un programme bien équilibré comprenant :

- Un maximum de cinq éléments sauts* dont l'un doit être de type Axel. Il peut y avoir jusqu'à deux combinaisons ou séquences de sauts dans le programme. Seule une des combinaisons peut contenir trois sauts. Une séquence de sauts peut contenir n'importe quel nombre de sauts mais seulement les deux sauts les plus difficiles seront comptabilisés.
- Une pirouette horizontale (5 tours en position horizontale, variation possible)
- Une pirouette assise changée de pied assise ou une pirouette horizontale changée de pied horizontale (4 tours + 4 tours, variation possible)
- Une pirouette combinée avec ou sans changement de pied (minimum huit tours).
- Une suite de pas
- Une séquence de spirales

* Attention un saut ne peut pas être exécuté plus de deux fois dans le programme

REMARQUES

Dans les pirouettes, le nombre minimum de tours requis dans une position est deux. Si le nombre minimum de tours requis n'est pas exécuté, la position n'est pas comptée.

DEDUCTIONS

0,50 par chute

3. CHAMPIONNAT DE FRANCE MINIMES

* Ce Championnat est réservée aux patineurs âgés de moins de 13 ans (au 1^{er} juillet précédant la compétition).

* Ce Championnat National se déroulera en compétitions réparties par années de naissance

Minimes 1^{ère} année (moins de 11 ans au 1^{er} juillet précédant la compétition)

Médaille exigée : Pré-Bronze de Libre

Minimes 2^{ème} et 3^{ème} année (moins de 13 ans au 1^{er} juillet précédant la compétition)

Médaille exigée : Bronze de Libre

Minimes 1^{ère} année

Sont sélectionnés d'office aux Championnats de France Minimes 1^{ère} année les patineurs ayant terminé dans les 10 premiers du Championnat de France Novices de la saison en cours et ayant opté pour le Championnat de France Minimes 1^{ère} année.

- La catégorie Filles 1^{ère} année comptera 24 participantes, et ex æquo si nécessaire.
- La catégorie Garçons 1^{ère} année comptera 12 participants, et ex æquo si nécessaire.

- Ces deux listes, outre les patineurs qualifiés d'office, seront complétées suivant le classement du Tournoi de France 1^{ère} division de la saison en cours.

Remarques :

Si des minimes 1^{ère} année s'inscrivent aux Championnats de France Minimes 2^{ème} et 3^{ème} année, les places ainsi libérées seront complétées par les patineurs Minimes 1^{ère} année classés immédiatement après.

Lors d'un championnat de France, si le club organisateur n'a pas de patineurs sélectionnés dans une des catégories (filles et/ou garçons), la CSNPA inscrira d'office le premier patineur licencié du club classé au Tournoi de France correspondant tant chez les filles que chez les garçons **après accord du club concerné**

Minimes 2^{ème} et 3^{ème} année

Les modalités de sélections des Garçons et des Filles seront identiques,

Sont sélectionnés d'office aux Championnats de France Minimes 2^{ème} et 3^{ème} année les patineurs ayant terminé dans les 10 premiers du Championnat de France Novices de la saison en cours.

La catégorie Filles 2^{ème} et 3^{ème} année comptera 24 participantes, et ex æquo si nécessaire.

La catégorie Garçons 2^{ème} et 3^{ème} année comptera 12 participants, et ex æquo si nécessaire.

Ces deux listes, outre les patineurs qualifiés d'office, seront complétées suivant le classement du Tournoi de France 1^{ère} division de la saison en cours

Remarques :

Les minimes 1^{ère} année dont les critères de sélection leur permettent d'être inscrits aux Championnats de France Minimes 2^{ème} et 3^{ème} année pourront choisir de participer aux Championnats de France Minimes 1^{ère} année ou Minimes 2^{ème} et 3^{ème} année.

Si des minimes 1^{ère} année ne souhaitent pas s'inscrire aux Championnats de France Minimes 2^{ème} et 3^{ème} année, les places ainsi libérées seront complétées par les patineurs Minimes 2^{ème} et 3^{ème} année classés immédiatement après.

Lors d'un championnat de France, si le club organisateur n'a pas de patineurs sélectionnés dans une des catégories (filles et/ou garçons), la CSNPA inscrira d'office le premier patineur licencié du club classé au Tournoi de France correspondant tant chez les filles que chez les garçons **après accord du club concerné**

3.1A - PROGRAMME COURT

* Voir Communication ISU 1397

* Voir Règle ISU 510

Durée : **2'30** maximum

MESSIEURS (7 éléments obligatoires)

Un Axel ou un double Axel Paulsen

Un double saut ou un triple saut **immédiatement précédé par des pas de liaison et/ou de tous autres mouvements comparables de patinage libre** (Répétition du double Axel interdite)

Une combinaison de sauts composée de deux doubles ou d'un double et d'un triple ou d'un triple et d'un double identiques ou différents (Répétition des sauts individuels interdite)

Une pirouette assise ou une pirouette horizontale six (6) tours minimum. Le changement de pied est optionnel. Entrée sautée interdite.

Une pirouette combinée avec seulement un changement de pied et au moins **un** changement de position (assise, horizontale, debout ou leurs variantes), **cinq (5) tours minimum** sur chaque pied

Deux suites de pas de nature différente (ligne droite, circulaire ou serpentine)

DAMES (7 éléments obligatoires)

Un Axel ou un double Axel Paulsen

Un double saut ou un triple saut **immédiatement précédé par des pas de liaison et/ou de tous autres mouvements comparables de patinage libre** (Répétition du double Axel interdite)

Une combinaison de sauts composée de deux doubles ou d'un triple et d'un double ou d'un double et d'un triple identiques ou différents (Répétition des sauts individuels interdite)

Une pirouette cambrée six (6) tours minimum

Une pirouette combinée avec seulement un changement de pied et au moins un changement de position (assise, horizontale, debout ou leurs variantes), **cinq (5) tours minimum** sur chaque pied

Une séquence **de spirales** (règle ISU)

Une suite de pas (ligne droite, diagonale, circulaire ou serpentine)

3.1B - PROGRAMME LIBRE

* Voir Communication ISU 1397

* Voir Règle ISU 520

Durée : Messieurs : 3'30 (+/-10 s)

Dames : 3'00 (+/-10 s)

Le Programme Libre consiste en un programme bien équilibré d'éléments de Patinage Libre, tels que les sauts, les pirouettes, les pas et autres mouvements de liaison exécutés avec un minimum de

patinage sur deux pieds en harmonie avec la musique choisie par le Compétiteur, cependant les musiques vocales avec des paroles ne sont pas autorisées.

Tous les éléments doivent être liés par des pas de liaison de nature différente et par d'autres mouvements comparables de Patinage Libre en utilisant totalement la surface de la piste (les croisés avants et arrières ne sont pas considérés comme des pas de liaison).

MESSIEURS

Un programme bien équilibré comprenant :

Un maximum de sept éléments sauts dont l'un doit être de type Axel. Il peut y avoir jusqu'à trois combinaisons ou séquences de sauts dans le programme. Seulement une des combinaisons peut contenir trois sauts. Une séquence de sauts peut contenir n'importe quel nombre de sauts mais seulement les deux sauts les plus difficiles seront comptabilisés. Seulement deux sauts de deux tours et demi ou trois tours peuvent être répétés, soit dans le cadre d'une combinaison de sauts, soit dans le cadre d'une séquence de sauts.

Un maximum de trois pirouettes de nature différente (**abréviations différentes**), dont une pirouette combinée (minimum dix tours) et une pirouette sautée sans changement de position et sans changement de pied (minimum six tours). Dans les pirouettes, le nombre minimum de tours requis dans une position est deux. Si le nombre minimum de tours requis n'est pas exécuté, la position n'est pas comptée. Le ou les changements de pied dans la pirouette combinée est ou sont optionnels.

Au maximum une suite de pas ou une séquence de spirales.

DAMES

Un programme bien équilibré comprenant :

Un maximum de six éléments sauts dont l'un doit être de type Axel. Il peut y avoir jusqu'à trois combinaisons ou séquences de sauts dans le programme. Seulement une des combinaisons peut contenir trois sauts. Une séquence de sauts peut contenir n'importe quel nombre de sauts mais seulement les deux sauts les plus difficiles seront comptabilisés. Seulement deux sauts de deux tours et demi ou trois tours peuvent être répétés, soit dans le cadre d'une combinaison de sauts, soit dans le cadre d'une séquence de sauts.

Un maximum de trois pirouettes de nature différente (**abréviations différentes**), dont une pirouette combinée (minimum dix tours) et une pirouette sautée sans changement de position et sans changement de pied (minimum six tours). Dans les pirouettes, le nombre minimum de tours requis dans une position est deux. Si le nombre minimum de tours requis n'est pas exécuté, la position n'est pas comptée. Le ou les changements de pied dans la pirouette combinée est ou sont optionnels.

Au maximum une suite de pas ou une séquence de spirales.

DEDUCTIONS 1^{ère} et 2^{ème} 3^{ème} année

1,00 point par chute

Le Contrôleur n'appliquera pas la déduction de 1,00 point sur le premier double axel chuté ou sur le premier triple saut chuté (cette règle s'applique pour le programme court et le programme libre)

4. CHAMPIONNAT DE FRANCE NOVICES

4.1 - PATINAGE INDIVIDUEL

* Voir le tableau correspondant pour les catégories d'âges.

* Médailles exigées : **Argent de libre**

Les modalités de sélections des Garçons et des Filles seront identiques,

- Sont sélectionnés d'office aux Championnats de France Novices les patineurs inscrits sur les listes ministérielles Jeunes pour la saison en cours.
- Sont sélectionnés d'office, les patineurs Novices ayant participé aux Grands Prix Juniors de la saison en cours et n'étant pas sur les listes ministérielles Jeunes de la saison en cours.
- La catégorie Filles comptera **18 participantes**, et ex æquo si nécessaire.
- **La catégorie Garçons comptera 12 participants**, et ex æquo si nécessaire.
- Ces deux listes, outre les patineurs qualifiés d'office, seront complétées suivant le classement du Tournoi de France 1^{ère} division de la saison en cours.

Lors d'un championnat de France, si le club organisateur n'a pas de patineurs sélectionnés dans une des catégories (filles et/ou garçons), la CSNPA inscrira d'office le premier patineur licencié du club classé au Tournoi de France correspondant tant chez les filles que chez les garçons **après accord du club concerné**

4.1A - PROGRAMME COURT

* Voir règle ISU 510

Durée : 2'50 maximum

Saison 2008-2009

MESSIEURS

- **Un double ou un triple Axel Paulsen** _
- Un double ou un triple saut immédiatement précédé par des pas de liaison et/ou de tous autres mouvements comparables de patinage libre

- Une combinaison de sauts composée de deux doubles ou d'un double et d'un triple ou de deux triples identiques ou différents. (répétition du double Axel et du double saut individuel interdite)
- Une pirouette sautée horizontale huit (8) tours minimum
- Une pirouette assise avec un seul changement de pied six (6) tours + six (6) tours minimum
- Une pirouette combinée avec les trois positions de base et un seul changement de pied (assise, horizontale, debout ou leurs variantes) six (6) tours + six (6) tours minimum
- Deux suites de pas de nature différente (ligne droite, circulaire ou serpentine)

DAMES

- Un double Axel Paulsen
- Un double ou triple saut immédiatement précédé par des pas de liaison et/ou de tous autres mouvements comparables de patinage libre
- Une combinaison de sauts composée de deux doubles ou d'un double et d'un triple. (répétition du double Axel et du double saut individuel interdite)
- Une pirouette sautée horizontale (8) tours minimum
- Une pirouette cambrée en arrière ou sur le côté huit (8) tours minimum
- Une pirouette combinée avec les trois positions de base et un seul changement de pied (assise, horizontale, debout ou leurs variantes) six (6) tours + six (6) tours minimum
- Une séquence de spirales (règle ISU)
- Une suite de pas (ligne droite, circulaire ou serpentine)

Saison 2009-2010

MESSIEURS

- Un double ou un triple Axel Paulsen
- Un double ou un triple saut immédiatement précédé par des pas de liaison et/ou de tous autres mouvements comparables de patinage libre
- Une combinaison de sauts composée de deux doubles ou d'un double et d'un triple ou de deux triples identiques ou différents. (répétition du double Axel et du double saut individuel interdite)
- Une pirouette sautée assise huit (8) tours minimum
- Une pirouette horizontale avec un seul changement de pied six (6) tours + six (6) tours minimum
- Une pirouette combinée avec les trois positions de base et un seul changement de pied (assise, horizontale, debout ou leurs variantes) six (6) tours + six (6) tours minimum
- Deux suites de pas de nature différente (ligne droite, circulaire ou serpentine)

DAMES

- Un double Axel Paulsen
- Un double ou triple saut immédiatement précédé par des pas de liaison et/ou de tous autres mouvements comparables de patinage libre
- Une combinaison de sauts composée de deux doubles ou d'un double et d'un triple. (répétition du double Axel et du double saut individuel interdite)
- Une pirouette sautée assise huit (8) tours minimum
- Une pirouette cambrée en arrière ou sur le côté huit (8) tours minimum

- Une pirouette combinée avec les trois positions de base et un seul changement de pied (assise, horizontale, debout ou leurs variantes) six (6) tours + six (6) tours minimum
- Une séquence de spirales (règle ISU)
- Une suite de pas (ligne droite, circulaire ou serpentine)

4.1B - PROGRAMME LIBRE

* Voir règle ISU 520

Durée : Messieurs : 4'00 (+/-10 s)
 Dames : 3'30 (+/-10 s)

Le Programme Libre consiste en un programme bien équilibré d'éléments de Patinage Libre, tels que les sauts, les pirouettes, les pas et autres mouvements de liaison exécutés avec un minimum de patinage sur deux pieds en harmonie avec la musique choisie par le Compétiteur, cependant les musiques vocales avec des paroles ne sont pas autorisées.

Tous les éléments doivent être liés par des pas de liaison de nature différente et par d'autres mouvements comparables de Patinage Libre en utilisant totalement la surface de la piste (les croisés avants et arrières ne sont pas considérés comme des pas de liaison).

MESSIEURS

Un programme bien équilibré de Patinage Libre pour les Messieurs doit comprendre :

- Un maximum de huit éléments sauts dont un de type Axel
- Un maximum de trois pirouettes (abréviations différentes), dont une pirouette combinée, une pirouette sautée et une pirouette avec seulement une position
- Au maximum une suite de pas

DAMES

Un programme bien équilibré de Patinage Libre pour les Dames doit comprendre :

- Un maximum de sept éléments sauts dont un de type Axel
- Un maximum de trois pirouettes (abréviations différentes), dont une pirouette combinée, une pirouette sautée et une pirouette avec seulement une position.
- Au maximum une suite de pas

REMARQUES

Un élément saut est soit un saut individuel, soit une combinaison de sauts, soit une séquence de sauts

4. CHAMPIONNAT DE FRANCE NOVICES

4.11 - PATINAGE PAR COUPLE

- Catégorie d'âge :
-
- Plus de 10 ans et moins de 15 ans au 1er juillet précédant la compétition pour la partenaire
- Plus de 10 ans et moins de 17 ans au 1er juillet précédant la compétition pour le partenaire
-
- * Médailles exigées : Pré-Bronze de Couples
-

4.11A - PROGRAMME COURT

* Voir Communication ISU 1397

* Voir Règle
ISU 513

Durée : de 2'30 maximum

2008-2009

- Un porté de n'importe quel groupe (exécution d'un tour minimum pour le garçon)
- Un porté Twist (simple ou double)
- Un saut individuel (simple ou double)
- Une pirouette individuelle sans changement de pied, le changement de position est optionnel (5 tours au minimum) *
- Une pirouette en couple sans changement de pied, le changement de position est optionnel (5 tours au minimum) *
- Une figure en pivot (possibilité d'effectuer une spirale de la mort) d'un tour minimum pour le partenaire (la position pivot est obligatoire)
- Une séquence de spirales avec au moins deux positions de spirales (Règle ISU). Chaque position doit être tenue au moins 3 secondes

Saison 2009-2010

- Un porté de n'importe quel groupe (exécution d'un tour minimum pour le garçon)
- Un porté Twist (simple ou double)
- Un saut individuel (simple ou double)

- Une pirouette individuelle sans changement de pied, le changement de position est optionnel (5 tours au minimum) *
- Une pirouette en couple sans changement de pied, le changement de position est optionnel (5 tours au minimum) *
- Une figure en pivot (possibilité d'effectuer une spirale de la mort) d'un tour minimum pour le partenaire (la position pivot est obligatoire)
- Une suite de pas (ligne droite circulaire ou serpentine) en utilisant toute la surface de la glace.

4.11B - PROGRAMME LIBRE

* Voir Communication ISU 1397

* Voir Règle
ISU 521

Durée : 3 '30 (+/-10 s)

Saison 2008-2009

- Deux portés différents (l'un des deux doit être un porté du groupe 3 ou du groupe 4)
- Un porté Twist
- Un saut lancé
- Un saut individuel
- Une combinaison de sauts (seulement deux sauts) ou une séquence de sauts. La séquence de sauts peut contenir n'importe quel nombre de sauts mais seulement les deux sauts les plus difficiles seront comptabilisés
- Une pirouette individuelle ou une pirouette individuelle combinée (minimum 5 tours) *
- Une pirouette en couple ou une pirouette combinée en couple (minimum 5 tours) *
- Une figure en pivot sans restrictions (possibilité d'effectuer une spirale de la mort)
- Une suite de pas au choix (ligne droite, circulaire, serpentine) en utilisant toute la surface de la glace.

* Pour toutes les pirouettes le nombre de tours imposé dans une position est de 2 tours. Si le nombre minimum de tours requis n'est pas exécuté, la position n'est pas comptée.

Saison 2009-2010

- Deux portés différents (l'un des deux doit être un porté du groupe 3 ou du groupe 4)
- Un porté Twist (simple ou double)
- Un ou deux sauts lancés (simple ou double)
- Un saut individuel (simple ou double)
- Une combinaison de sauts (seulement deux sauts) ou une séquence de sauts
- Une pirouette individuelle ou une pirouette individuelle combinée (minimum 5 tours) *
- Une pirouette en couple ou une pirouette combinée en couple (minimum 5 tours) *
- Une figure en pivot sans restrictions (possibilité d'effectuer une spirale de la mort)
- Une séquence de spirales (Chaque position doit être tenue au moins 3 secondes)

* Pour toutes les pirouettes le nombre de tours imposé dans une position est de 2 tours. Si le nombre minimum de tours requis n'est pas exécuté, la position n'est pas comptée.

REMARQUES

La valeur de base d'une figure en pivot est évaluée à 2.2 (+ ou - les GOEs.) Il n'y a pas de niveau pour une figure en pivot.

5. CHAMPIONNAT DE FRANCE JUNIORS

5.1 - PATINAGE INDIVIDUEL

- * Voir le tableau correspondant pour les catégories d'âges.
- * Médailles exigées : **Argent de libre**

Les modalités de sélections des Garçons et des Filles seront identiques,

- Sont sélectionnés d'office, aux Championnats de France Juniors, les patineurs inscrits sur les listes ministérielles Jeunes pour la saison en cours.
- Sont sélectionnés d'office, aux Championnats de France Juniors, les patineurs ayant participé aux Grands Prix Juniors de la saison en cours et n'étant pas sur les listes ministérielles Jeunes de la saison en cours.
- La catégorie Filles comptera **18 participantes**, et ex æquo si nécessaire.
- La catégorie Garçons comptera **18 participants**, et ex æquo si nécessaire.
- Ces listes, outre les patineurs qualifiés d'office, seront complétées suivant le classement du Tournoi de France 1^{ère} division de la saison en cours.

Lors d'un championnat de France, si le club organisateur n'a pas de patineurs sélectionnés dans une des catégories (filles et/ou garçons), la CSNPA inscrira d'office le premier patineur licencié du club classé au Tournoi de France correspondant tant chez les filles que chez les garçons **après accord du club concerné**

5.1A - PROGRAMME COURT

- Voir règle ISU 510

Durée : 2'50 maximum

Groupe A

Saison 2008-2009

MESSIEURS

- Un double ou un triple Axel Paulsen
- Un double ou triple Lutz immédiatement précédé par des pas de liaison et/ou de tous autres mouvements comparables de patinage libre
- Une combinaison de sauts composée d'un double et d'un triple ou de deux triples
- Une pirouette sautée horizontale huit (8) tours minimum
- Une pirouette assise avec un seul changement de pied six (6) tours + six (6) tours minimum
- Une pirouette combinée avec les trois positions de base et un seul changement de pied (assise, horizontale, debout ou leurs variantes) six (6) tours + six (6) tours minimum
- Deux suites de pas de nature différente (ligne droite, circulaire ou serpentine)

DAMES

- Un double Axel Paulsen
- Un double ou triple Lutz immédiatement précédé par des pas de liaison et/ou de tous autres mouvements comparables de patinage libre
- Une combinaison de sauts composée de deux doubles ou d'un double et d'un triple ou de deux triples
- Une pirouette sautée horizontale (8) tours minimum
- Une pirouette cambrée en arrière ou sur le côté huit (8) tours minimum
- Une pirouette combinée avec les trois positions de base et un seul changement de pied (assise, horizontale, debout ou leurs variantes) six (6) tours + six (6) tours minimum
- Une séquence de spirales (règle ISU)
- Une suite de pas (ligne droite, circulaire ou serpentine)

Groupe B

Saison 2009-2010

MESSIEURS

- Un double ou un triple Axel Paulsen
- Un double ou un triple Flip immédiatement précédé par des pas de liaison et/ou de tous autres mouvements comparables de patinage libre
- Une combinaison de sauts composée d'un double et d'un triple ou de deux triples
- Une pirouette sautée assise huit (8) tours minimum
- Une pirouette horizontale avec un seul changement de pied six (6) tours + six (6) tours minimum
- Une pirouette combinée avec les trois positions de base et un seul changement de pied (assise, horizontale, debout ou leurs variantes) six (6) tours + six (6) tours minimum
- Deux suites de pas de nature différente (ligne droite, circulaire ou serpentine)

DAMES

- Un double Axel Paulsen

- Un double ou triple Flip immédiatement précédé par des pas de liaison et/ou de tous autres mouvements comparables de patinage libre
- Une combinaison de sauts composée de deux doubles ou d'un double et d'un triple ou de deux triples
- Une pirouette sautée assise huit (8) tours minimum
- Une pirouette cambrée en arrière ou sur le côté huit (8) tours minimum
- Une pirouette combinée **avec les trois positions de base et un seul changement de pied** (assise, horizontale, debout ou leurs variantes) six (6) tours + six (6) tours minimum
- Une séquence de spirales (règle ISU)
- Une suite de pas (ligne droite, circulaire ou serpentine)

5.1B - PROGRAMME LIBRE

* Voir règle
ISU 520

Durée : Messieurs : 4'00 (+/-10 s)
 Dames : 3'30 (+/-10 s)

MESSIEURS

- Un maximum de huit éléments sauts dont un de type Axel
- Un maximum de trois pirouettes (**abréviations différentes**), dont une pirouette combinée, une pirouette sautée et une pirouette avec seulement une position
- **Au maximum une suite de pas**

DAMES

- Un maximum de sept éléments sauts dont un de type Axel
- Un maximum de trois pirouettes (**abréviations différentes**), dont une pirouette combinée, une pirouette sautée et une pirouette avec seulement une position
- **Au maximum une suite de pas**

REMARQUES

Un élément saut est soit un saut individuel, soit une combinaison de sauts, soit une séquence de sauts.

5. CHAMPIONNAT DE FRANCE JUNIORS

5.11 - PATINAGE PAR COUPLE

* Voir le tableau correspondant pour les catégories d'âges.

* Médaille exigée : **Bronze de Couples**

5.11A - PROGRAMME COURT

* voir règle ISU 513

Durée : 2'50 maximum

Groupe C Saison 2008-2009

- Un porté Boucle Piqué (groupe 3)
- Un porté Twist (double)
- Un double ou un triple Boucle lancé
- Un saut individuel double Lutz
- Une pirouette combinée individuelle avec un seul changement de pied et au moins un changement de position cinq (5) tours + cinq (5) tours minimum
- Une pirouette combinée en couple avec un seul changement de pied et au moins un changement de position (assise, horizontale, debout ou leurs variantes) avec au moins huit (8) tours au total
- Une spirale de la mort dedans avant
- Une séquence de spirales (règle ISU)

Groupe A Saison 2009-2010

- Un porté Boucle main à main (groupe 4)
- Un porté Twist (double)
- Un double ou un triple Salchow lancé
- Un saut individuel double Flip ou double Axel Paulsen
- Une pirouette combinée individuelle avec un seul changement de pied et au moins un changement de position cinq (5) tours + cinq (5) tours minimum
- Une pirouette combinée en couple avec un seul changement de pied et au moins un changement de position (assise, horizontale, debout ou leurs variantes) avec au moins huit (8) tours au total
- Une spirale de la mort dehors arrière
- Une suite de pas (ligne droite, circulaire ou serpentine)

5.11B - PROGRAMME LIBRE

* voir règle ISU 521

Durée : 4'00 (+/-10s)

Saison 2008-2009

- Maximum deux portés (l'un d'entre eux doit être un porté du groupe 3 ou du groupe 4) avec extension complète du ou des bras porteurs
- Maximum un porté Twist
- Maximum deux sauts lancés différents
- Maximum un saut individuel
- Maximum une combinaison de sauts ou une séquence de sauts
- Maximum une pirouette individuelle ou une pirouette combinée individuelle
- Maximum une pirouette en couple ou une pirouette combinée en couple
- Maximum une spirale de la mort
- **Maximum une suite de pas (ligne droite, circulaire ou serpentine)**

Saison 2009-2010

- Maximum deux portés (l'un d'entre eux doit être un porté du groupe 3 ou du groupe 4) avec extension complète du ou des bras porteurs
- Maximum un porté Twist
- Maximum deux sauts lancés différents
- Maximum un saut individuel
- Maximum une combinaison de sauts ou une séquence de sauts
- Maximum une pirouette individuelle ou une pirouette combinée individuelle
- Maximum une pirouette en couple ou une pirouette combinée en couple
- Maximum une spirale de la mort
- **Maximum une séquence de spirales**

6. CHAMPIONNAT DE FRANCE SENIORS

6.1 - PATINAGE INDIVIDUEL

- * Voir le tableau correspondant pour les catégories d'âges.
- * Médailles exigées : **Vermeil de libre**
- Sont sélectionnés aux Championnats de France Seniors.

- Les 6 premières Filles, et ex æquo si nécessaire, du classement Tournoi de France 1^{ère} Division.
- Les 6 premiers Garçons, et ex æquo si nécessaire, du classement Tournoi de France 1^{ère} Division.

REMARQUES :

Un patineur Junior concourant dans la catégorie Senior des Tournois de France 1^{ère} Division pourra se qualifier pour le Championnat de France Seniors

6.1A - PROGRAMME COURT

* Voir règle ISU 510

Durée : 2'50 maximum

MESSIEURS

- Un double ou un triple Axel Paulsen
- Un triple ou un quadruple saut immédiatement précédé par des pas de liaison et/ou de tous autres mouvements comparables de patinage libre
- Une combinaison de sauts composée d'un double et d'un triple, de deux triples, d'un quadruple et d'un double ou d'un quadruple et d'un triple
- Une pirouette sautée huit (8) tours minimum
- Une pirouette horizontale ou une pirouette assise avec un seul changement de pied six (6) tours + six (6) tours minimum
- Une pirouette combinée **avec les trois positions de base et un seul changement de pied** (assise, horizontale, debout ou leurs variantes) six (6) tours + six (6) tours minimum
- Deux suites de pas de nature différente (ligne droite, circulaire ou serpentine)

DAMES

- Un double Axel Paulsen
- Un triple saut immédiatement précédé par des pas de liaison et/ou de tous autres mouvements comparables de patinage libre
- Une combinaison de sauts composée d'un double et d'un triple ou de deux triples
- Une pirouette sautée huit (8) tours minimum
- Une pirouette cambrée en arrière ou sur le côté huit (8) tours minimum
- Une pirouette combinée **avec les trois positions de base et un seul changement de pied** (assise, horizontale, debout ou leurs variantes) six (6) tours + six (6) tours minimum
- Une séquence de spirales (règle ISU)
- Une suite de pas (ligne droite, circulaire ou serpentine)

6.1 B - PROGRAMME LIBRE

* Voir règle ISU 520

Durée : Messieurs : 4'30 (+/-10 s)
Dames : 4'00 (+/-10 s)

MESSIEURS

- Un maximum de huit éléments sauts dont un de type Axel
- Un maximum de **trois** pirouettes (**abréviations différentes**), dont une pirouette combinée, une pirouette sautée et une pirouette avec seulement une position
- Un maximum de deux suites de pas de différente nature

DAMES

- Un maximum de sept éléments sauts dont un de type Axel
- Un maximum de **trois** pirouettes (**abréviations différentes**), dont une pirouette combinée, une pirouette sautée et une pirouette avec seulement une position
- Au maximum une suite de pas
- Au maximum une séquence de spirales

REMARQUES

Un élément saut est soit un saut individuel, soit une combinaison de sauts, soit une séquence de sauts.

6. CHAMPIONNAT DE FRANCE SENIORS

6.11 - PATINAGE PAR COUPLE

* Voir le tableau correspondant pour les catégories d'âges.

* Médaille exigée : **Argent de Couples**

6.11 A - PROGRAMME COURT

* Voir règle ISU 513

Durée : 2'50 maximum

Groupe C Saison 2008-2009

- Un porté main à hanche au choix (groupe 3)
- Un porté Twist (double ou triple)
- Un saut lancé (double ou triple)
- Un saut individuel (double ou triple)
- Une pirouette combinée individuelle avec un seul changement de pied et au moins un changement de position cinq (5) tours + cinq (5) tours minimum
- Une pirouette combinée en couple avec un seul changement de pied et au moins un changement de position (assise, horizontale, debout ou leurs variantes) avec au moins huit (8) tours au total
- Une spirale de la mort dedans avant
- Une séquence de spirales (règle ISU)

Groupe A Saison 2009-2010

- Un porté main à main au choix (groupe 4)
- Un porté Twist (double ou triple)
- Un saut lancé (double ou triple)
- Un saut individuel (double ou triple)
- Une pirouette combinée individuelle avec un seul changement de pied et au moins un changement de position cinq (5) tours + cinq (5) tours minimum
- Une pirouette combinée en couple avec un seul changement de pied et au moins un changement de position (assise, horizontale, debout ou leurs variantes) avec au moins huit (8) tours au total
- Une spirale de la mort dehors arrière
- Une suite de pas (ligne droite, circulaire ou serpentine)

6.11 B - PROGRAMME LIBRE

* Voir règle ISU 521

Durée : 4'30 (+/- 10s)

Saison 2008-2009

- **Maximum 2 portés** (l'un d'entre eux doit être un porté du groupe 3 ou du groupe 4) avec extension complète du ou des bras porteurs
- **Maximum deux portés Twist (de départ différent)**

Ou

- **Maximum trois portés** (l'un d'entre eux doit être un porté du groupe 3 ou du groupe 4)) avec extension complète du ou des bras porteurs
- **Maximum un porté Twist**

+

- Maximum deux sauts lancés différents
- Maximum un saut individuel
- Maximum une combinaison de sauts ou une séquence de sauts
- Maximum une pirouette combinée individuelle
- Maximum une pirouette combinée en couple
- Maximum une spirale de la mort
- Maximum une suite de pas (ligne droite, circulaire ou serpentine)

Saison 2009-2010

- Maximum 2 portés (l'un d'entre eux doit être un porté du groupe 3 ou du groupe 4) avec extension complète du ou des bras porteurs
- Maximum deux portés Twist (de départ différent)

Ou

- Maximum trois portés (l'un d'entre eux doit être un porté du groupe 3 ou du groupe 4)) avec extension complète du ou des bras porteurs
- Maximum un porté Twist

+

- Maximum deux sauts lancés différents
- Maximum un saut individuel
- Maximum une combinaison de sauts ou une séquence de sauts
- Maximum une pirouette combinée individuelle
- Maximum une pirouette combinée en couple
- Maximum une spirale de la mort
- Maximum une séquence de spirales

7. LE TOURNOI DE FRANCE

- Il est constitué à partir des COMPETITIONS NATIONALES existantes.
- Il est scindé en 2 divisions nationales (1ère et 2ème divisions) et une régionale au niveau des Ligues (3ème division).
- Les organisateurs des Tournois de France de première ou deuxième division doivent prendre en priorité toutes les inscriptions au tournoi, parvenues dans les délais réglementaires, avant la mise en place des épreuves annexes (type niveaux 1 ère, 2eme ou 3ème division)
- Les organisateurs s'engagent à privilégier les horaires des épreuves du Tournoi de France par rapport aux épreuves annexes (type niveaux 1 ère, 2ème ou 3ème division). Les horaires prévisionnels des tournois de France 1 ère division devront être validés par le responsable technique désigné dans chaque ligue avant diffusion.

- Tout club organisateur d'une compétition du Tournoi de France doit faire parvenir les résultats de la compétition dans les 24 heures suivant la fin de la compétition à la CSNPA.
- Une Commission d'appel sera mise en place au sein de la CSNPA et devra être saisie dans les 24 heures suivant la fin de la compétition ou dans les 24 heures suivant la publication des résultats détaillés sur le site de la CSNPA (si contrairement au règlement ceux ci n'étaient pas distribués lors de la remise des récompenses). Les clubs seront les seuls habilités à la saisie de la Commission qui devra se faire obligatoirement par écrit (mail ou courrier)
- Les patineurs devront obligatoirement pouvoir présenter leur carnet de classement (original et non photocopie) et la licence de la saison en cours pour vérification par le juge arbitre.

Constitution des Jurys TDF1

- Les jurys des Tournois de France « 1ère division » constitués par la CNJPA, en étroite collaboration avec le responsable des juges de la Ligue concernée, seront proposés à la CSNPA pour validation.
-

Inscriptions aux Tournois de France

- Les inscriptions ne seront validées définitivement qu'à réception du règlement financier.
- Le règlement financier devra parvenir impérativement 3 semaines avant le début de la compétition.
- Le club organisateur s'engage à fournir aux participants le planning de la compétition 2 semaines avant.
- Un patineur ne peut concourir que dans une seule catégorie

Forfait à un Tournoi de France

- Tout forfait pourra être validé sans pénalisation sportive 15 jours francs avant le tirage au sort.
- A moins de 15 jours francs du tirage au sort, le certificat médical devra être présenté obligatoirement au plus tard au tirage au sort sinon la participation sera validée et comptera dans les 5 tournois possibles en marquant 0 point.
- Aucun remboursement ne sera effectué.
- Les tirages au sort pourront être anticipés mais ne pourront se dérouler plus de 48 heures avant le début de la compétition.
- Les clubs devront OBLIGATOIREMENT faire parvenir la liste totale des engagés au responsable du site CSNPA pour publication au plus tard 10 jours avant le début de la compétition.
- En cas de forfait les certificats médicaux devront être envoyés par mail, conjointement à l'organisation et au responsable du site CSNPA avant le début de la compétition.

Organisation d'un Tournoi de France

Pour organiser un Tournoi de France, il faudra nécessairement :

Tournoi de France 1ère division

- Compétition **au minimum** sur 2 jours
- 20h00 de glace minimum
- Fin de la compétition obligatoirement avant 17h le dimanche

Tournoi de France 2ème division

- Compétition au **minimum** sur 2 jours
- 15h00 de glace minimum
- Fin de la compétition obligatoirement avant 17h le dimanche

Définition des Zones Géographiques

La création des ligues régionales oblige à définir de nouvelles règles pour les zones géographiques des tournois de France qui sont les suivantes :

- Une zone couvrant le territoire IDF et Centre
- Une zone Sud Est couvrant le territoire RAPCA
- Une zone Sud Ouest couvrant les territoires SOA et LRMP
- Une zone Nord Est couvrant les territoires NPCA et Est
- Une zone Nord Ouest couvrant les territoires BPL et Normandie

Pour être classé en tournoi de France les résultats pris en compte devront avoir été obtenus dans au moins deux zones géographiques différentes.

REGLES DU CLASSEMENT POUR LES 1ERE ET 2EME DIVISIONS

- Chaque patineur peut participer à un maximum de 5 compétitions. Seuls les trois meilleurs résultats seront retenus avec l'obligation d'avoir été classé dans deux zones régionales différentes. Un patineur ne pourra être classé que dans une seule division.
- La participation à une 6ème épreuve entraînera d'office le déclassement total du patineur. Plus généralement, tout patineur ayant dérogé aux règlements du Tournoi de France sera systématiquement exclus du classement général.
- Si, dans une catégorie, le nombre d'inscrits est supérieur à 36, on séparera la catégorie en deux groupes selon la règle I.S.U 579 (tirage au sort intégral).
- Un classement final sera établi pour chaque division.
- Le Tournoi 1ère Division est conforme aux règlements des Championnats de France individuels (programme de patinage pour les «Avenirs», programme court et programme libre pour toutes les autres catégories).
- Dans la même saison, tout participant à une épreuve du Tournoi de France de 1ère Division ne pourra plus participer à une épreuve du Tournoi de France de 2ème Division, même surclassé.

7.1 LE TOURNOI DE FRANCE DE 1ère DIVISION

Il regroupe 8 des anciennes compétitions Nationales. Un cahier des charges en définit l'organisation, le format et les conditions d'accès (ce sont ceux des Championnats de France de la catégorie d'âge correspondante). Un label est attribué aux organisations, qui répondent à ce cahier des charges.

Ce sont les LIGUES qui choisissent les compétitions qui seront proposées à la Commission Nationale et à l'Assemblée Générale pour acceptation définitive à figurer parmi les compétitions du Tournoi de France de 1ère Division, de la saison à venir.

Les Annoncements et Protocoles porteront la mention

Coupe de Tournoi de France de 1ère Division.

Ce classement donne lieu à l'attribution d'un titre national qui sanctionne la régularité du patineur sur la saison. Le patineur classé premier sera déclaré « Vainqueur du Tournoi de France 1ère Division ».

L'organisation d'un Tournoi de France de 1ère Division autorise la possibilité d'organiser une épreuve de catégorie 2ème ou 3ème division (niveau Ligue uniquement)

En Tournoi de France de 1ère Division, aucun niveau de médaille de glisse n'est requis.

Ordre de passage: 1ERE DIVISION

Pour les Tournois de France 1ère Division, suppression des tirages intermédiaires et passage en ordre inverse du classement.

Tirage au sort : 1ERE DIVISION

Règle ISU 579

- Un seul et unique tirage.
- Un seul jury

Si le nombre d'inscrits est supérieur à 36, les patineurs seront divisés en deux groupes. Il y aura obligatoirement une pause entre les deux groupes. CHAMPIONNATS DE FRANCE « SENIORS »

- Seront sélectionnés aux championnats de France «Seniors» :

Remarque : *Les modalités de sélections « Garçon » et « Fille » seront identiques*

- Les **6 premières filles**, et ex aequo si nécessaire, du classement « Tournoi de France 1ère division » arrêté au classement postérieur à la 7ème compétition de la saison.
- Les **6 premiers garçons**, et ex aequo si nécessaire, du classement « Tournoi de France 1ère division » arrêté au classement postérieur à la 7ème compétition de la saison.
- Le Championnat de France «Senior» se déroulera lors du dernier « Tournoi de France 1ère division » de la saison.

Remarque : Un patineur « Junior » concourant dans la catégorie « Senior » des Tournois de France 1ère division pourra se qualifier pour le Championnat de France « Senior ».

CHAMPIONNATS DE FRANCE « JUNIORS »

Seront sélectionnés aux championnats de France «Juniors», à l'issue du 8em TDF1 :

Remarque : *Les modalités de sélections « Garçon » et « Fille » seront identiques.*

- Sélectionnés d'office, les patineurs inscrits sur les listes ministérielles « Jeunes » pour la saison en cours.
- Sélectionnés d'office, les patineurs ayant participé aux Grands Prix Juniors de la saison en cours et ne figurant pas sur les listes ministérielles « Jeunes » de la saison en cours.
- La catégorie «Filles» comptera **18 participantes**, et ex aequo si nécessaire.
- La catégorie «Garçons» comptera **18 participants**, et ex aequo si nécessaire.
- Ces listes, outre les patineurs qualifiés d'office, seront complétées suivant le classement du «Tournoi de France 1ère division».

CHAMPIONNATS DE FRANCE « NOVICES »

- Seront sélectionnés aux championnats de France «Novices», à l'issue du 8em TDF1 :

Remarque : *Les modalités de sélections « Garçon » et « Fille » seront identiques.*

- Sélectionnés d'office, les patineurs «Novices» inscrits sur les listes ministérielles «Jeunes» pour la saison en cours.
- Sélectionnés d'office, les patineurs « Novices » ayant participé aux Grands Prix Juniors de la saison en cours et ne figurant pas sur les listes ministérielles «Jeunes» de la saison en cours.
- Sélectionnés d'office, les patineurs «Novices» ayant terminé dans les 10 premiers du Championnat de France «juniors» de la saison en cours.

- La catégorie « Filles » comptera 18 participantes, et ex aequo si nécessaire.
- La catégorie « Garçons » comptera 12 participants, et ex aequo si nécessaire.
- Ces deux listes, outre les patineurs qualifiés d'office, seront complétées suivant le classement du «Tournoi de France 1ère division» de la saison en cours.

CHAMPIONNATS DE FRANCE « MINIMES 2EME ET 3EME ANNEE»

- Seront sélectionnés aux championnats de France « Minimes 2ème et 3ème année », à l'issue du 8em TDF1 :

Remarque : *Les modalités de sélections « Garçon » et « Fille » seront identiques.*

- Sélectionnés d'office, les patineurs «Minimes» ayant terminé dans les 10 premiers du Championnat de France «Novices» de la saison en cours.
- La catégorie « Filles » comptera 24 participantes, et ex aequo si nécessaire.
- La catégorie « Garçons » comptera 12 participants, et ex aequo si nécessaire.
- Ces deux listes, outre les patineurs qualifiés d'office, seront complétées suivant le classement du « Tournoi de France 1ère division » de la saison en cours.
- Les minimes «1ère année» dont les critères de sélection leur permettraient d'être inscrits aux championnats de France «Minimes 2ème et 3ème année», pourront choisir de participer aux Championnats de France «Minimes 2ème et 3ème année» ou «Minimes 1ère année».
- Si des minimes «1ère année» ne souhaitent pas s'inscrire aux Championnats de France «Minimes 2ème et 3ème année», les places, ainsi libérées, seront complétées par les patineurs «Minimes 2ème et 3ème année» classés immédiatement après.

CHAMPIONNATS DE FRANCE « MINIMES 1ERE ANNEE»

- Seront sélectionnés aux championnats de France «Minimes 1ère année», à l'issue du 8em TDF1 :

Remarque : *Les modalités de sélections « Garçon » et « Fille » seront identiques.*

- Sélectionnés d'office, les patineurs «Minimes 1ère année» ayant terminé dans les 10 premiers du Championnat de France «Novices» de la saison en cours et ayant opté pour le championnat de France « Minimes 1ère année ».
- La catégorie « Filles » comptera 24 participantes, et ex aequo si nécessaire.
- La catégorie « Garçons » comptera 12 participants, et ex aequo si nécessaire.
- Ces deux listes, outre les patineurs qualifiés d'office, seront complétées suivant le classement du « Tournoi de France 1ère division » de la saison en cours.

Remarque :

- Si des minimes « 1ère année » s'inscrivent aux Championnats de France « Minimes 2ème et 3ème année », les places ainsi libérées seront

complétées par les patineurs « Minimes 1ère année » classés immédiatement après.

CHAMPIONNAT DE FRANCE « AVENIR »

- Seront sélectionnés aux championnats de France « Avenirs », à l'issue du 8em TDF1 :
 - Les **24 premières filles**, et ex aequo si nécessaire, du classement « Tournoi de France 1ère division » de la saison en cours.
 - Les **12 premiers garçons**, et ex aequo si nécessaire, du classement « Tournoi de France 1ère division » de la saison en cours.

PROGRAMME LIBRE

* Voir Règle ISU 520

Durée : Messieurs et Dames : 3'00 (+/-10 s)

L'exécution de ce programme doit refléter une certaine qualité de l'apprentissage des fondamentaux propres à la technique du patinage artistique en général et à la glisse en particulier. Son format est un programme de patinage libre dont le contenu technique se décompose obligatoirement et exclusivement de la manière suivante :

MESSIEURS

Un programme bien équilibré comprenant :

- Un maximum de cinq éléments sauts* dont un de type Axel. Il peut y avoir jusqu'à deux combinaisons ou séquences de sauts dans le programme. Seule **une** des combinaisons peut contenir trois sauts. Une séquence de sauts peut contenir n'importe quel nombre de sauts mais seuls les deux sauts les plus difficiles seront comptabilisés.
- Une pirouette horizontale (5 tours en position horizontale, variation possible)
- Une pirouette assise changée de pied assise ou une pirouette horizontale changée de pied horizontale (4 tours + 4 tours, variation possible)
- Une pirouette combinée avec ou sans changement de pied (minimum huit tours).
- Au maximum deux suites de pas de nature différente ou une suite de pas et une séquence de spirales.

* Attention un saut ne peut pas être exécuté plus de deux fois dans le programme

DAMES

Un programme bien équilibré comprenant :

- Un maximum de cinq éléments sauts* dont un de type Axel. Il peut y avoir jusqu'à deux combinaisons ou séquences de sauts dans le programme. Seule **une** des combinaisons peut contenir trois sauts. Une séquence de sauts peut contenir n'importe quel nombre de sauts mais seuls les deux sauts les plus difficiles seront comptabilisés.
- Une pirouette horizontale (5 tours en position horizontale, variation possible)

- Une pirouette assise changée de pied assise ou une pirouette horizontale changée de pied horizontale (4 tours + 4 tours, variation possible)
- Une pirouette combinée avec ou sans changement de pied (minimum huit tours).
- Une suite de pas
- Une séquence de spirales

* Attention un saut ne peut pas être exécuté plus de deux fois dans le programme

REMARQUES

Pour les pirouettes, le nombre minimum de tours requis dans une position est **deux**. Si le nombre minimum de tours requis n'est pas exécuté, la position n'est pas comptée.

DEDUCTIONS

0,50 par chute

CLUB ORGANISATEUR D'UN CHAMPIONNAT DE FRANCE

Lors d'un championnat de France, si le club organisateur n'a pas de patineurs sélectionnés dans une des catégories (filles et/ou garçons), la CSNPA inscrira d'office le premier patineur licencié du club classé au Tournoi de France correspondant tant chez les filles que chez les garçons, **après accord du club concerné**.

7.2 LE TOURNOI DE FRANCE DE 2ème DIVISION

Il regroupe 12 des anciennes compétitions nationales. Un cahier des charges en définit l'organisation, le format et les conditions d'accès. Un label est attribué aux organisations qui répondent à ce cahier des charges.

Ce sont les LIGUES qui choisissent les compétitions qui seront proposées à la Commission Nationale et à l'Assemblée Générale pour acceptation définitive à figurer parmi les compétitions du Tournoi de France de 2ème Division, de la saison à venir.

Les Annoncements et Protocoles porteront la mention :

Coupe de.....Tournoi de France de 2ème Division.

Ce classement donne lieu à l'attribution d'un titre national qui sanctionne la régularité du patineur sur la saison. Le patineur classé premier sera déclaré « Vainqueur du Tournoi de France 2ème Division ».

L'organisation d'un Tournoi de France de 2ème Division autorise la possibilité d'organiser une épreuve de catégorie 1ère ou 3ème division (niveau Ligue uniquement)

SELECTIONS AUX CHAMPIONNATS DE France 2 ème DIVISION

Les sélections pour la finale seront basées sur les résultats du Tournoi de France 2 ème Division, à l'issue du 12em TDF2.

Après la dernière compétition du Tournoi de France prise en compte pour la finale la CSNPA aura 15 jours pour valider les résultats et communiquer les noms des sélectionnés pour la finale.

Les premiers de chaque catégorie seront sélectionnés **pour le championnat de France 2ème Division**

- seniors (6 garçons et 6 filles)
- juniors (12 garçons et 18 filles)
- novices (18 garçons et 24 filles)
- minimes (18 garçons et 24 filles)

- avenir (6 garçons et 12 filles)

Suivant classement TDF 1ère division. (Voir règlement avenir 2ème division)

Les patineurs classés immédiatement après les sélectionnés pour le championnat de France 1ère division seront sélectionnés **pour le championnat de France 2ème Division** (suivant le nombre de sélectionnés ci-dessus).

- Les vainqueurs de chaque catégorie seront déclarés **Champions de France 2ème Division**

Les inscriptions aux Championnats de France 2ème Division seront faites par les Présidents de Commission de PA de ligue auprès du club organisateur. La conformité aux règlements de ces inscriptions est de la responsabilité des présidents de Ligue.

Les patineurs sont tenus d'assister (ou d'être représentés) au tirage au sort et d'être en possession à ce moment là de leur carnet de classement (original pas de photocopie) et de leur licence de la saison en cours

Les patineurs participant à la finale ne devront pas, au moment de l'inscription (1 mois jour pour jour avant la date du début de la compétition), être en possession de la médaille de libre leur permettant d'accéder à la même catégorie en première division.

Les Finales auront lieu fin avril, ou début mai, dans 1 seule ville (compétition sur deux jours)

CATEGORIES AVENIRS

* Suppression catégorie avenir pour les TDF 2ème division

- Seront sélectionnés au tournoi de France 2ème division :
 - Les **12 filles**, et ex æquo si nécessaire, ayant terminé de la 25ème à la 36ème place du Tournoi de France 1ère division de la saison en cours.
 - Les **6 garçons**, et ex æquo si nécessaire, ayant terminé de la 13ème à la 18ème place du Tournoi de France 1ère division de la saison en cours.

PROGRAMME LIBRE

* Voir Règle ISU 520

Durée : Messieurs et Dames : 3'00 (+/-10 s)

L'exécution de ce programme doit refléter une certaine qualité de l'apprentissage des fondamentaux propres à la technique du patinage artistique en général et à la glisse en particulier. Son format est un programme de patinage libre dont le contenu technique se décompose obligatoirement et exclusivement de la manière suivante :

MESSIEURS

Un programme bien équilibré comprenant :

- Un maximum de cinq éléments sauts* dont un de type Axel. Il peut y avoir jusqu'à deux combinaisons ou séquences de sauts dans le programme. Seule une des combinaisons peut contenir trois sauts. Une séquence de sauts peut contenir n'importe quel nombre de sauts mais seuls les deux sauts les plus difficiles seront comptabilisés.

- Une pirouette horizontale (5 tours en position horizontale, variation possible)
- Une pirouette assise changée de pied assise ou une pirouette horizontale changée de pied horizontale (4 tours + 4 tours, variation possible)
- Une pirouette combinée avec ou sans changement de pied (minimum huit tours).
- Au maximum deux suites de pas de nature différente ou une suite de pas et une séquence de spirales.

* Attention un saut ne peut pas être exécuté plus de deux fois dans le programme

DAMES

Un programme bien équilibré comprenant :

- Un maximum de cinq éléments sauts* dont un de type Axel. Il peut y avoir jusqu'à deux combinaisons ou séquences de sauts dans le programme. Seule une des combinaisons peut contenir trois sauts. Une séquence de sauts peut contenir n'importe quel nombre de sauts mais seuls les deux sauts les plus difficiles seront comptabilisés.
- Une pirouette horizontale (5 tours en position horizontale, variation possible)
- Une pirouette assise changée de pied assise ou une pirouette horizontale changée de pied horizontale (4 tours + 4 tours, variation possible)
- Une pirouette combinée avec ou sans changement de pied (minimum huit tours).
- Une suite de pas
- Une séquence de spirales

* Attention un saut ne peut pas être exécuté plus de deux fois dans le programme

REMARQUES pour les messieurs et dames

Dans les pirouettes, le nombre minimum de tours requis dans une position est **deux**.
Si le nombre minimum de tours requis n'est pas exécuté, la position n'est pas comptée.

DEDUCTIONS

0,50 par chute

CATEGORIES MINIMES

* Tournoi réservé aux patineurs âgés de moins de 13 ans (au 1er juillet précédant la compétition).

- * Médailles exigées : **PN8 ou Pré-Bronze maximum**

PROGRAMME LIBRE

* Voir Règle ISU 520

Durée : Messieurs et Dames : 3'00 (+/-10 s)

- Un maximum de six éléments sauts dont un de type Axel.

Il peut y avoir jusqu'à trois combinaisons ou séquences de sauts dans le programme. Seule **une** des combinaisons peut contenir trois sauts.

Une séquence de sauts peut contenir n'importe quel nombre de sauts mais seuls les deux sauts les plus difficiles seront comptabilisés.

- Un maximum de trois pirouettes de nature différente (abréviations différentes), dont une pirouette combinée (minimum dix tours) et une pirouette avec une seule position (minimum six tours).

Pour les pirouettes, le nombre minimum de tours requis dans une position est **deux**. Si le nombre minimum de tours requis n'est pas exécuté, la position n'est pas comptée.

Le ou les changements de pied dans la pirouette combinée est ou sont optionnels.

- Au maximum une suite de pas ou une séquence de spirales.

REMARQUES

-

Un élément saut est soit un saut individuel, soit une combinaison de sauts, soit une séquence de sauts.

CATEGORIES NOVICES, JUNIORS, SENIORS

* Voir le tableau correspondant pour les catégories d'âges.

* Voir le tableau correspondant pour les médailles exigées

PROGRAMME LIBRE

* Voir Règle ISU 520

Durée : Messieurs : 3'30 (+/-10 s)
Dames : 3'30 (+/-10 s)

MESSIEURS

- Un maximum de sept éléments sauts dont un de type Axel.

Il peut y avoir jusqu'à trois combinaisons ou séquences de sauts dans le programme. Seule **une** des combinaisons peut contenir trois sauts. Une séquence de sauts peut contenir n'importe quel nombre de sauts mais seuls les deux sauts les plus difficiles seront comptabilisés.

- Un maximum de trois pirouettes de nature différente (abréviations différentes), dont une pirouette combinée (minimum dix tours) et une pirouette avec une seule position (minimum six tours).

Pour les pirouettes, le nombre minimum de tours requis dans une position est **deux**. Si le nombre minimum de tours requis n'est pas exécuté, la position n'est pas comptée.
Le ou les changements de pied dans la pirouette combinée est ou sont optionnels.

- Un maximum de deux suites de pas de nature différente

DAMES

- Un maximum de sept éléments sauts dont un de type Axel. Il peut y avoir jusqu'à trois combinaisons ou séquences de sauts dans le programme. Seule **une** des combinaisons peut contenir trois sauts. Une séquence de sauts peut contenir n'importe quel nombre de sauts mais seuls les deux sauts les plus difficiles seront comptabilisés.
- Un maximum de trois pirouettes de nature différente (abréviations différentes), dont une pirouette combinée (minimum dix tours) et une pirouette avec seulement une position (minimum six tours). Pour les pirouettes, le nombre minimum de tours requis dans une position est deux. Si le nombre minimum de tours requis n'est pas exécuté, la position n'est pas comptée.

Le ou les changements de pied dans la pirouette combinée est ou sont optionnels.

- Au maximum, une suite de pas
- Au maximum, une séquence de spirales

REMARQUES

Un élément saut est soit un saut individuel, soit une combinaison de sauts, soit une séquence de sauts.

7.3 COMPETITIONS DE 3ème DIVISION

Les compétitions 3ème division sont sous la responsabilité des Ligues régionales.

- Conditions de participation : Ne peuvent participer à une compétition de 3ème division que les patineurs n'ayant pas participé, durant la **saison en cours**, à des championnats nationaux de 1ère ou de 2ème division ou n'ayant pas été classés en Tournoi de France 1ère et 2ème division.

**TABLEAU RECAPITULATIF DES COMPETITIONS DE LA FILIERE FRANCE
ET DE LA FILIERE LIGUES**

		1ère Division	2ème Division	3ème Division
JEUNES TALENTS	Niveau exigé	/	/	PN2 maxi
	Temps du programme libre			2 min 30 ± 10 sec
AVENIRS	Niveau exigé	Préliminaire minimum	Préliminaire minimum	Sans préparatoire
	Temps du programme libre	3 min ± 10 sec	3 min ± 10 sec	2 min 30 ± 10 sec
MINIMES	Niveau exigé	1ère Année Pré-Bronze 2ème 3ème Année Bronze minimum	PN8 ou Pré-Bronze maximum	PN 6 ou Préparatoire maximum
	Temps du programme libre	Fille : 3 min ± 10 sec Garçon: 3 min30±10 sec	3 min ± 10 sec	2 min 30 ± 10 sec
NOVICES	Niveau exigé	Argent de Libre minimum	PN10 ou Bronze de Libre maximum	PN8 ou Pré-Bronze maximum
	Temps du programme libre	Fille : 3 min 30±10sec Garçon: 4 min ± 10 sec	3 min 30 ± 10 sec	3 min ± 10 sec
JUNIORS	Niveau exigé	Argent de Libre minimum	PN10 ou Argent de Libre maximum	PN10 ou Bronze de libre maximum
	Temps du programme libre	Fille : 3 min 30±10sec Garçon: 4 min ± 10 sec	3 min 30 ± 10 sec	3 min ± 10 sec
SENIORS	Niveau exigé	Vermeil de Libre minimum	PN10 ou Vermeil de Libre maximum	PN10 ou Bronze de Libre maximum
	Temps du programme libre	Fille : 4 min ± 10 sec Garçon: 4 min30±10 sec	3 min 30 ± 10 sec	3 min ± 10 sec

ATTRIBUTION DES POINTS « TOURNOIS DE FRANCE 2008 - 2009 »

Quelque soit le nombre réel de concurrents

Entre 1 et 5 concurrents

- Le 1er marque $5 + 3 =$ 8 points
- Le 2ème marque $4 + 2 =$ 6 points
- Le 3ème marque $3 + 1 =$ 4 points
- Le 4ème marque 2 points
- Le 5ème marque 1 point

Entre 6 et 10 concurrents

- Le 1er marque $10 + 3 =$ 13 points
- Le 2ème marque $9 + 2 =$ 11 points
- Le 3ème marque $8 + 1 =$ 9 points
- Le 4ème marque 7 points
- Le 5ème marque 6 points
- Le 6ème marque 5 points
- Le 7ème marque 4 points
- Le 8ème marque 3 points
- Le 9ème marque 2 points
- Le 10ème marque 1 point

Entre 11 et 15 concurrents

- Le 1er marque $15 + 3 =$ 18 points
- Le 2ème marque $14 + 2 =$ 16 points
- Le 3ème marque $13 + 1 =$ 14 points
- Le 4ème marque 12 points
- Le 5ème marque 11 points
- Le 6ème marque 10 points
- Le 7ème marque 9 points
- Le 8ème marque 8 points
- Le 9ème marque 7 points
- Le 10ème marque 6 points
- Le 11ème marque 5 points etc...

Pour les compétitions de plus de 30 concurrents

- Bonus d'un point pour les patineurs classés dans les 15 premiers
- Les patineurs classés entre la 16ème et la 20ème place incluse marqueront 2 points
- A partir de la 21ème place, les patineurs marqueront 1 point.

Pour les compétitions de plus de 40 concurrents

- Bonus d'un point pour les patineurs classés dans les 15 premiers
- Les patineurs classés entre la 16ème et la 30ème place incluse marqueront 2 points
- A partir de la 31ème place, les patineurs marqueront 1 point

DEPARTAGER LES EX ÆQUO

- Addition du nombre des places composant les 3 résultats : le total le plus faible prime. En cas de nouvelle égalité, la meilleure place ou le plus grand nombre de meilleures places priment.

-

CLASSEMENT PAR CLUBS POUR LES 1ERE ET 2EME DIVISIONS

Sont pris en compte pour le classement par clubs pour les 1ère et 2ème divisions

- les 5 meilleurs résultats en nombre de points des patineurs classés avec un maximum de 3 dans la même catégorie garçons ou même catégorie filles.
- Il faudra également comptabiliser des résultats dans au moins 3 catégories sur les 10 possibles (5 garçons et 5 filles).

Le club vainqueur est déclaré Gagnant du Tournoi de France Saison...(en cours) 1 ère ou 2 ème Division

ANNEXES

TARIFS DES DIFFERENTES INSCRIPTIONS

Championnats de France 1ère et 2ème division, des Clubs

Tarif des inscriptions: 35 euros

Tournois de France 1ère division

Tarif des inscriptions: 35 euros (maximum)

Tournois de France 2ème division

Tarif des inscriptions: 32 euros (maximum)

TABLEAU DES AGES et CATEGORIES « CHAMPIONNATS DE FRANCE »

Minimes : (-13 ans au 01 / 07 de la saison en cours)

Né(e) entre le 01 juillet 1995 et le 30 juin 1998

Novices : (-16 ans au 01 / 07 de la saison en cours)

Né(e) entre le 01 juillet 1992 et le 30 juin 1995

modification possible en cas de réunification des catégories novices et juniors lors du concile ISU de juin 2008. Voir ci-dessous*

Juniors : (-19 ans au 01 / 07 de la saison en cours)

Né(e) entre le 01 juillet 1989 et le 30 juin 1992

Seniors : Né(e) avant le 01 juillet 1989

Les âges des catégories sont différents des âges des licences

les âges des licences sont ceux qui doivent être pris en compte pour les surclassements

8. RASSEMBLEMENT DES JEUNES TALENTS

- Il est réservé aux patineurs âgés de moins de 8 ans (au 1^{er} juillet précédant la compétition).
 - La licence **compétition** est obligatoire pour participer et devra être présentée lors du tirage au sort. Aucun test n'est exigé.
 - Il a valeur d'une méthode de PRE-DETECTION des jeunes talents et est ouvert au plus grand nombre.
 - Il est organisé **par et dans les Ligues**.
 - Ce n'est pas un événement national et il n'y a pas d'attribution de titre national.
 - Chaque Ligue fera un bilan de ce rassemblement à la CSNPA, celle-ci pouvant éventuellement envisager un rassemblement national.

8.1 - PROGRAMME LIBRE

* Voir Règle ISU 520

Durée : 2,30 (+/-10 s)

L'exécution de ce programme doit refléter une certaine qualité de l'apprentissage des fondamentaux propres à la technique du patinage artistique en général et à la glisse en particulier.

Son format est un programme de patinage libre dont le contenu technique se **décompose obligatoirement et exclusivement de la manière suivante** :

MESSIEURS & DAMES

Le contenu technique se décompose **obligatoirement et exclusivement (pas d'élément additionnel)** de la manière suivante :

Un programme bien équilibré comprenant :

- Un maximum de cinq éléments sauts. Il peut y avoir jusqu'à deux combinaisons ou séquences de sauts dans le programme. Seulement une des combinaisons peut contenir trois sauts. Une séquence de sauts peut contenir n'importe quel nombre de sauts mais seuls les deux sauts les plus difficiles seront comptabilisés.
- Un maximum de deux pirouettes de nature différente (abréviations différentes). Dans les pirouettes, le nombre minimum de tours requis dans une position est deux. Si le nombre minimum de tours requis n'est pas exécuté, la position n'est pas comptée.
- Au maximum une suite de pas ou une séquence de spirales.

DEDUCTIONS

0,50 par chute.